

**FORMATION AUX PERSONNELS INTERVENANT DANS DES ETABLISSEMENTS COMPORTANT
AU MOINS UNE INB OU UNE INSTALLATION INDIVIDUELLE DANS LE PERIMETRE D'UNE INBS**

Je soussigné Guillaume GROSSMANN, certifie que :

**Monsieur LACHHAB Adil
Né(e) le 28/08/1997**

*a suivi l'intégralité du stage n° : P2626FA
Du : 24/06/2026
Au : 25/06/2026
Durée : 14:00 (heures)*

PASSERELLE PREVENTION DES RISQUES OPTION CYCLE DU COMBUSTIBLE

qui s'est déroulé à: SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

En langue Française

Stage conforme aux Cahiers des Charges pour la formation
CEFRI/REG-C-0206, CEFRI/SPE-F-0415, CEFRI/SPE-F-0405

La formation répond à l'obligation du code du travail (Article R4323-106) relatif à la formation des travailleurs
aux EPI catégorie III uniquement pour l'Appareil de Protection des voies Respiratoires Filtrant (APRF).
LACHHAB Adil a porté l'APRF à l'occasion d'une mise en situation sur chantier école et a reçu les
informations sur les risques et conditions d'utilisation correspondante.

Certification CEFRI N°0040F valable jusqu'au 31/01/2027

CERTIFICAT N° PCC2626010040FA	Et a obtenu un avis « favorable » à l'issue de la validation des acquis.
	Fait à : SAINT PAUL TROIS CHATEAUX Le : 25/06/2026 Signature 
	Certificat valable 3 Ans jusqu'au : 24/06/2029 Délivré pour faire valoir ce que de droit